

**PROFIL SOMMAIRE
DE LA RÉGION MAURICIE**

Jules Bergeron
Économiste régional
Direction du Partenariat et de la Planification
Emploi-Québec Mauricie

NOVEMBRE 1998

CHAPITRE 1
LA DÉMOGRAPHIE

CHAPITRE 1 : LA DÉMOGRAPHIE

1.1 La population totale :

- La population de la région atteignait 261 205 personnes en 1996, soit 3,9 % de plus qu'il y a dix ans;
- Cette progression est passablement inférieure à ce qui a été observé au Québec lors de la même période, soit 9,3 %;
- La quasi totalité de la hausse de population régionale était attribuable à la MRC Francheville.

1.2 La population par groupe d'âge :

- Deux groupes d'âge ont vu leur part diminuer de manière plus significative qu'au Québec, à savoir les 0-14 ans et les 15-29 ans;
- D'autre part, les 30-44 ans ont pris davantage dans la structure démographique régionale passant de 23,6 % en 1991 à 25,1 % en 1996 alors que leur part variait peu au Québec;
- Les 45-64 ans constituent une catégorie d'âge de plus grande importance du point de vue démographique en Mauricie par rapport au Québec;
- La proportion des 65 ans et plus en Mauricie est passée de 13,1 % en 1991 à 14,5 % en 1996 (1,4 point de plus) tandis que la progression n'était que 0,9 point au Québec (de 11,2 % à 12,1 %).

1.3 La population par sexe :

- La répartition de la population était comme suit en Mauricie en 1996, soit masculine à 48,7 % et féminine à 51,3 %, ce qui est à quelques dixièmes près identique au Québec.

CHAPITRE 2 LA MAIN-D'ŒUVRE

CHAPITRE 2 LA MAIN-D'OEUVRE

2.1 Les indicateurs du marché du travail :

- En 1996, la Mauricie avait 102 780 personnes occupées, ce qui, par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus, équivaut à un taux d'emploi de 48,8 % contre 55 % au Québec;
- En plus de ce problème de sans emploi, la Mauricie était aux prises avec un taux de chômage supérieur à la moyenne québécoise, soit 13,5 % contre 11 % en 1996; il n'est donc pas surprenant de constater que 3,8 % des sans emplois du Québec se retrouvaient en Mauricie contre 3,3 % des personnes occupées;
- La participation au marché du travail qui se mesure par le taux d'activité; se révélait sensiblement moindre en Mauricie avec 56,5 % des adultes actifs sur ce marché alors que cette proportion se chiffrait à 62,3 % au Québec.

2.2 La main-d'œuvre par niveau de scolarité :

- On remarque que, globalement, la population active de la Mauricie (ou encore la main-d'œuvre totale) n'a pas atteint le niveau universitaire dans la même proportion qu'au Québec, soit 21,1 % contre 26,6 %;
- Par contre, la part de la main-d'œuvre régionale que l'on peut considérer comme étant sous-scolarisée (niveau primaire / secondaire seulement) est plus faible que ce qui est observable en province, soit 20,6 % contre 22,5 %;
- Nous pouvons noter que la portion de la main-d'œuvre mauricienne détentrice soit d'un diplôme secondaire, soit d'un certificat d'une école de métiers ou encore d'une scolarité postsecondaire non-universitaire est plus significative qu'à l'échelle québécoise;

- Du côté de la population en chômage, que ce soit en Mauricie ou au Québec, on remarque sa forte présence dans les niveaux de faible scolarisation (34,8 sous la rubrique primaire / secondaire seulement);
- Aussi, on remarque la représentation plus faible de la population à la recherche d'un emploi dans les paliers de scolarisation supérieure (postsecondaire non-universitaire, universitaire).

2.3 La main-d'œuvre par groupe d'âge :

- On a observé un recul de la population active de la Mauricie, soit 2 % de moins en 1996 par rapport à 1991;
- Il faut noter, par ailleurs, le vieillissement progressif du bassin de main-d'œuvre régional avec la progression de 13,4 % des gens actifs dont l'âge dépasse 45 ans;
- On constate aussi le recul de la portion occupée par les 15-24 ans au sein de la population active de la Mauricie, soit de 15,3 % en 1991 à 14 % en 1996;
- La tendance démographique du vieillissement affecte non seulement à la baisse les 15-24 ans mais aussi le groupe des 25-44 ans avec une baisse de 7,1 % de leur nombre en Mauricie.

CHAPITRE 3

LES CLIENTÈLES CIBLES

CHAPITRE 3 LES CLIENTÈLES CIBLES

3.1 Les groupes cibles :

⇒ **Les femmes :**

- Malgré une progression de l'emploi et une amélioration de la situation du chômage, les femmes continuent d'éprouver des difficultés au chapitre de l'emploi, en raison notamment de leur concentration dans des métiers traditionnels;
- Malgré une hausse de l'emploi féminin, on note un recul de la participation des femmes au marché du travail régional ainsi qu'une augmentation limitée du taux d'emploi, ce qui implique la nécessité d'améliorer l'accessibilité des femmes au marché du travail.

⇒ **Les jeunes :**

- Les 15-29 ans ont vu leur nombre diminuer de 19,4 % en Mauricie entre 1991 et 1996; néanmoins, l'emploi a chuté de plus de 39 % au cours de cette période pour ce même groupe d'âge, ce qui signifie que le recul des personnes occupées de moins de 30 ans n'est que partiellement dû au déclin démographique;
- D'ailleurs, on constate que malgré une baisse du nombre de sans emploi (1 665 ou 23 %), il y a une hausse du taux de chômage des moins de 30 ans qui est passé de 18 % en 1991 à près de 20 % en 1996, et ce, en dépit d'un recul marqué de la participation au marché du travail (diminution de 9 points du taux d'activité).

⇒ **Les 45 ans et plus :**

- Le marché du travail de la région vieillit de plus en plus, avec la part croissante que détient la population de 45 ans et plus avec 31,7 % des actifs de la Mauricie en 1996 par rapport à 27,4 % en 1991;
- Ce groupe prend davantage de place du point de vue de l'emploi, avec quelque 4 200 personnes occupées (14,4 %) de plus en 1996 qu'en 1991; on remarque d'ailleurs une progression du taux d'emploi;
- Par contre, le nombre de chômeurs et de chômeuses issus de ce groupe s'est accru de 30,2 % de 1991 à 1996, ce qui équivaut à une hausse de 1,8 point du taux de chômage de ce groupe, lequel dépassant en 1996 la moyenne régionale (14,1 % VS 13,5 %), et ce, contrairement à ce qui prévalait en 1991 (12,3 % contre 14,5 %).

⇒ ***Les personnes handicapées :***

- Les contraintes à l'emploi sont multiples pour les personnes handicapées, qu'elles soient en relation avec leur déficience, avec les possibilités réelles d'emploi ou autres;
- La sous-représentation des personnes handicapées au sein du marché du travail régional est chronique; avec un taux d'activité qui dépassait à peine 18,3 % en 1991 et qui ne semble pas avoir beaucoup varié depuis ce temps¹;
- Cette sous-activité entraîne à la fois le sous-emploi de la main-d'œuvre handicapée de même qu'un chômage déguisé important, en ce sens qu'une proportion non négligeable des handicapés dits inactifs serait en mesure de détenir un emploi à la mesure de leurs compétences et de leurs capacités.

¹ Voir à cet effet le diagnostic régional de la Mauricie

⇒ **Les autochtones :**

- Les autochtones, concentrés principalement dans le Haut-Saint-Maurice, devant le chômage et le sous-emploi qui les affligent, ont tendance, depuis quelques années, à prendre eux-mêmes en charge le développement de leur économie, et ce, par divers moyens : scolarisation et formation professionnelle, entrepreneuriat, diversification de l'économie, etc...

CHAPITRE 4

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

CHAPITRE 4 : L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

4.1 L'emploi sectoriel :

- La représentation régionale au chapitre agricole est plus prononcée qu'en province, avec 2,8 % des emplois de la Mauricie concentrés en agriculture contre 2,3 % au Québec ;
- Dans une moindre mesure, le même constat s'applique à l'activité forestière ;
- La Mauricie demeure une région passablement plus industrialisée que l'ensemble québécois avec, en 1996, 20,5 % des personnes occupées dans le secteur manufacturier contre 17 % au Québec ;
- Cette prépondérance industrielle résulte principalement de la plus grande part dans l'emploi détenu par le papier (4,8 % en Mauricie ; 1,1 % au Québec), la première transformation des métaux (2,6 % contre 0,9 %), le bois (2,4 % contre 1,3 %) et le meuble (1,2 % ; 0,6 %) ;
- Le secteur manufacturier régional semble souffrir d'un certain manque de diversification industrielle : d'ailleurs, les 4 principales composantes (papier, vêtement, bois, transformation des métaux) regroupaient, en 1996, 11 695 des 21 065 personnes occupées en industrie, soit 55,6 % du total. À titre de comparaison, ces mêmes branches recueillaient 29,7 % des emplois industriels québécois. De plus, en ne considérant que les 4 plus importantes composantes manufacturières du Québec (aliments, habillement, matériel de transport et imprimerie), on arrive à un total de 36,1 % des postes manufacturiers ;
- L'analyse des données manufacturières fait aussi ressortir la forte concentration de l'emploi au sein des entreprises de faible technicité, et ce, dans une proportion supérieure à ce qui est observé au Québec, soit 10 % contre 7,7 %. Trois composantes font particulièrement la différence à ce chapitre, soit le bois, le meuble et la transformation métallique ;
- À l'opposé, on observe une sous-représentation régionale du côté des secteurs à haute technicité, soit 3,2 % contre 4,6 %. Toutes les composantes

sont moins bien représentées en Mauricie, à l'exception des produits chimiques ;

- Quant aux entreprises à technicité moyenne, leur représentation en Mauricie ne fait pas de doute (7,3 % contre 4,8 % au Québec) en raison de la place détenue par l'industrie papetière au chapitre de l'emploi ;
- En ce qui a trait au tertiaire, on peut noter la sous-représentation de la région au chapitre des services à la production, soit 14,7 % de l'emploi mauricien en 1996 contre 19,1 % au Québec. Cet écart prononcé est surtout dû à la faiblesse de la place occupée par les services aux entreprises ;
- Par ailleurs, le tertiaire à la consommation a un peu moins de place en Mauricie qu'au Québec. Nous pouvons remarquer, entre autres, que le commerce de détail ainsi que l'hébergement et la restauration détiennent toutes proportions gardées, plus d'emplois en région qu'au Québec, ce qui n'est pas le cas pour le commerce de gros et les autres industries de services ;
- Les services gouvernementaux sont bien représentés en Mauricie, avec 25,4 % de l'emploi régional en 1996 par rapport à 24,5 % en province. On note la plus grande prépondérance, en termes de pourcentage d'emplois, de la branche de la santé et des services sociaux de même que de l'enseignement.

4.2 L'emploi professionnel :

- On peut d'abord noter une relative diversification au chapitre de l'emploi par grand groupe de professions en Mauricie ;
- Néanmoins, les groupes sont présents à des degrés divers, certains étant mieux représentés que d'autres ; ainsi, la Mauricie est avantagée dans les principaux groupes suivants : métiers, transport et machinerie ; transformation, fabrication et utilités publiques et santé ;
- À l'opposé, le personnel oeuvrant dans les champs de la vente et des services, des arts, des sciences naturelles, de la gestion ainsi que des affaires est plus faiblement présent en Mauricie ;

4.3 Le revenu d'emploi :

- Le revenu moyen d'emploi mauricien se chiffrait à 23 581 \$ en 1995 ; pour les hommes, cette somme grimpait à 28 904 \$ alors qu'elle s'établissait à 16 752 \$ pour leurs consoeurs ou 37,8 % du revenu masculin;
- Le revenu tiré d'un travail est particulièrement élevé dans les secteurs du papier, de la première transformation du papier, de la première transformation des métaux, de la chimie et des communications et autres services publics ; par contre, il se révèle peu élevé en agriculture, dans l'habillement, le commerce de détail et l'hébergement-restauration ;
- Le revenu d'emploi féminin se rapproche de celui des hommes dans quelques activités économiques, à savoir le plastique, les produits en métal, la machinerie et, dans une moindre mesure, le matériel de transport et le commerce de gros ; dans le cas des mines, il s'agit d'un phénomène exceptionnel au chapitre statistique ;
- Les femmes recueillent un revenu tiré d'un travail sensiblement inférieur aux hommes dans plusieurs sphères d'activité, dont les produits électriques et électroniques, la chimie, les intermédiaires financiers, sans oublier la pêche et le piégeage et le caoutchouc.

4.4 Les catégories d'emplois :

- Comme au Québec, une large partie du bassin de main-d'œuvre (population active) de la Mauricie est constituée de travailleurs rémunérés, dont les employés forment une large part;
- Par contre, les personnes employées constituent une catégorie de travailleurs en Mauricie, ce qui laisse moins de place aux autonomes, qu'ils soient constitués ou non en société;

- Comparativement au Québec, les hommes de la Mauricie ont davantage le statut de personnes rémunérées tandis que les femmes de la région sont aussi bien représentées au sein des autonomes que leurs consœurs de la province.

CHAPITRE 5
PROBLÉMATIQUE DE L'EMPLOI
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR GROUPE D'ÂGE

MAURICIE

	1991		1996		VARIATION	
Groupe d'âge	Nbre	%	Nbre	%	%	
15-24 ans	18 515	15,3 %	16 575	14,0 %	- 10,5 %	
25-44 ans	69480	57,3 %	64 555	54,3 %	- 7,1 %	
45 ans et plus	33 220	27,4 %	37 665	31,7 %	13,4 %	
TOTAL	121 215	100,0 %	118 795	100,0 %	- 2,0%	

Source : Statistique Canada, Recensements de 1991 et 1996; Compilations, Emploi-Québec Mauricie.